



**COMPTES ANNUELS AU 30 JUIN 2024**

**ASSOCIATION TOUR DU LOIR-ET-CHER**

**BILAN ACTIF AU 30/06/2024**

ACTIF	30/06/2024			30/06/2023
	Brut	Amortissements et dépréciations	Net	Net
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Logiciels	445	445		
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	7 049	5 708	1 342	2 762
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
<i>Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés</i>				
<b>Immobilisations financières</b>				
Participations et Créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres	20		20	20
<b>Total I</b>	7 514	6 152	1 362	2 782
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
Stocks et en-cours				
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés				
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	11 655		11 655	33 150
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	18 501		18 501	11 389
Charges constatées d'avance				
<b>Total II</b>	30 156	0	30 156	44 539
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecarts de conversion Actif (V)				
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)</b>	<b>37 670</b>	<b>6 152</b>	<b>31 518</b>	<b>47 322</b>

**BILAN PASSIF AU 30/06/2024**

<b>PASSIF</b>	<b>30/06/2024</b>	<b>30/06/2023</b>
<b>FONDS PROPRES</b>		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires	24 752	24 752
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres	24 001	24 001
Report à nouveau	-58 290	-33 281
Excédent ou déficit de l'exercice	3 790	-25 009
<b>Situation nette (sous total)</b>	<b>-5 748</b>	<b>-9 537</b>
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement	1 342	2 762
Provisions réglementées		
<b>Total I</b>	<b>-4 406</b>	<b>-6 774</b>
<b>FONDS REPORTEES ET DEDIES</b>		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
<b>Total II</b>		
<b>PROVISIONS</b>		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
<b>Total III</b>		
<b>DETTES</b>		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	35 424	54 097
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	500	
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
<b>Total IV</b>	<b>35 924</b>	<b>54 097</b>
Ecarts de conversion Passif (V)		
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)</b>	<b>31 518</b>	<b>47 322</b>

**COMPTE DE RESULTAT exercice du 01/07/2023 au 30/06/2024**

<b>COMPTE DE RESULTAT</b>	<b>30/06/2024</b>	<b>30/06/2023</b>
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		
Cotisations		
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
Ventes de prestations de service	38 160	38 700
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	153 696	143 001
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public	11 911	
Contributions financières	250	10 250
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	60 388	40 072
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits	1 266	1 281
<b>Total I</b>	<b>265 671</b>	<b>233 304</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		
Achats de marchandises et d'approvisionnement	592	2 507
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	260 896	255 590
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés		388
Salaires et traitements		
Charges sociales		
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	1 421	1 421
Dotations aux provisions		
Reports en fonds dédiés		
Autres charges	441	
<b>Total II</b>	<b>263 350</b>	<b>259 905</b>
<b>1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>	<b>2 321</b>	<b>-26 601</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	47	171
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>Total III</b>	<b>47</b>	<b>171</b>
<b>CHARGES FINANCIERES</b>		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>Total IV</b>		
<b>2. RESULTAT FINANCIER (III - IV)</b>	<b>47</b>	<b>171</b>
<b>3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)</b>	<b>2 369</b>	<b>-26 430</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	1 421	1 421
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
<b>Total V</b>	<b>1 421</b>	<b>1 421</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
<b>Total VI</b>		
<b>4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)</b>	<b>1 421</b>	<b>1 421</b>
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
<b>Total des produits (I + III + V)</b>	<b>267 139</b>	<b>234 896</b>
<b>Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)</b>	<b>263 350</b>	<b>259 905</b>
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>3 790</b>	<b>-25 009</b>

# ***ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT***

## ***EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2024***

### **FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE**

- Le plan d'actions mené en amont de cet exercice et les efforts consentis en matière de recherches d'économie, notamment sur :
  - Le pôle communication repris en interne par des bénévoles,
  - L'augmentation des subventions de passage de la course sur les communes,
  - Les recherches accrues pour de nouvelles subventions et partenariats privés,ont permis, cette année, de dégager un sensible résultat positif de 3,8 K€, sans tenir compte du déficit antérieur de 25 K€.  
Néanmoins, le coût de l'encadrement de la gendarmerie restera pour notre association une charge importante à supporter.
- Conformément aux règles comptables, les frais de déplacement abandonnés par les bénévoles d'un montant de 11 911 € ont été comptabilisés dans les charges et les produits. Ils apparaissent respectivement dans les postes « Autres achats et charges externes » et « Ressources liées à la générosité du public » du compte de résultat de l'exercice 2023/2024.

Les frais de déplacement abandonnés par les bénévoles au titre de l'exercice 2022/2023 n'avaient pas été comptabilisés, ils s'élevaient à 9 077 €.

### **REGLES ET METHODES COMPTABLES**

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30 juin 2024 dont le total est de 31 517,83 € et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, et dégagant un excédent de 3 789,64 €.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2023 au 30/06/2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été établis et présentés selon la réglementation française en vigueur, résultant des règlements du Comité de Réglementation Comptable (CRC) et de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) 2018-06.

Les conventions générales comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- continuité de l'activité,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

- Hypothèses qui sous-tendent l'application du principe de continuité de l'activité :

La situation nette de l'association demeure négative à hauteur de 5,7 K€ au 30/06/2024. Le principe de continuité de l'activité a cependant été retenu compte tenu des éléments suivants :

- Les effets des actions entreprises au début de l'exercice 2023/2024 vont perdurer au cours de l'exercice 2024/2025 ;
- Le projet de budget de l'exercice 2024/2025 a pu être construit à l'équilibre ;
- En cas de nécessité, l'association pourra bénéficier d'une contribution financière de l'association AMICALE DU TLC.

- Immobilisations corporelles et incorporelles :

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (Prix d'achat et frais accessoires).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- matériel informatique 3 ans
- matériel 5 ans

- Subventions d'investissement :

Les subventions sont étalées selon les amortissements pratiqués sur les biens financés.

- Subventions d'exploitation octroyées par les communes traversées

Les subventions demandées aux communes traversées ne sont pas systématiquement votées en conseil municipal et payées à l'association. Ainsi, l'association ne constate ces subventions en produit qu'à la date de leur encaissement effectif.

## **CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE**

Les contributions volontaires sont valorisées uniquement dans l'annexe des comptes annuels.

Les contributions volontaires au titre des frais abandonnés par les membres du bureau s'élèvent à un montant de 11 911 €, contre un montant de 9 077 € au titre de l'année précédente.

Dans son courrier d'attribution de la subvention au titre du TLC 2024, la ville de Blois mentionne une contribution en nature d'un montant de 72 € au titre de l'année 2023. Le montant de la contribution au titre de 2024 n'est pas connu à la date d'arrêté des présents comptes.

La valorisation financière du bénévolat au titre des exercices présentés dans ces comptes annuels est la suivante :

	Exercice 2023/2024			Exercice 2022/2023		
	Nombre d'heures	Taux horaire	Montant	Nombre d'heures	Taux horaire	Montant
Administrateurs (1)	1 857,5	20 €	37 150 €			
Bénévoles	5 015	15 €	75 225 €	5 250	15 €	78 750 €
<b>TOTAL</b>			<b>112 375 €</b>			<b>78 750 €</b>

(1) temps passés au cours de l'exercice 2022/2023 non recensés

## **IMMOBILISATIONS**

<b>Rubriques</b>	<b>Valeur brute au 30/06/2023</b>	<b>Acquisitions</b>	<b>Sorties</b>	<b>Valeur brute au 30/06/2024</b>
Autres immobilisations incorporelles	445			445
Matériel de bureau et informatique	7 049			7 049
Titres immobilisés	20			20
<b>TOTAL</b>	<b>7 514</b>			<b>7 514</b>

## **AMORTISSEMENTS**

<b>Rubriques</b>	<b>Amortissements au 30/06/2023</b>	<b>Dotations</b>	<b>Diminutions</b>	<b>Amortissements au 30/06/2024</b>
Autres immobilisations incorporelles	445			445
Matériel de bureau et informatique	4 287	1 421		5 708
<b>TOTAL</b>	<b>4 732</b>	<b>1 421</b>		<b>6 152</b>

## **CREANCES**

<b>En Euros</b>	<b>30/06/2024</b>	<b>30/06/2023</b>
- Subvention ville d'arrivée		8 500
- Subvention du Conseil Régional	11 400	11 400
- Partenariats et contributions financières		13 250
- Complément de remboursement de frais d'une équipe	255	
<b>TOTAL</b>	<b>11 655</b>	<b>33 150</b>

## **DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES**

<b>En Euros</b>	<b>30/06/2024</b>	<b>30/06/2023</b>
- Gendarmerie	12 676	30 101
- Police de Blois et de Vendôme	13 086	8 791
- Restauraval (restauration pour les équipes non invitées)		8 437
- Assurance flotte véhicules	2 221	1 943
- Honoraires du commissaire aux comptes	3 600	3 450
- Médecin	1 250	
- Honoraires d'avocat (secrétariat juridique)	1 335	1 090
- Loyers des locaux	304	285
- Divers	952	
<b>TOTAL</b>	<b>35 424</b>	<b>54 097</b>

## **SUBVENTIONS D'EXPLOITATION**

- Financements par nature :

<i>En Euros</i>	<b>2023-2024</b>	<b>2022-2023</b>
- Communes départ / arrivée	73 400	70 500
- Communes traversées	12 296	6 501
- Conseil départemental du Loir-et-Cher	47 000	47 000
- Conseil Régional du Centre-Val de Loire	19 000	19 000
- Subvention exceptionnelle ville de Blois	2 000	
<b>TOTAL</b>	<b>153 696</b>	<b>143 001</b>

- Détail des financements obtenus au titre des villes départ / arrivée :

<i>En Euros</i>	<b>2023-2024</b>
- Ville de BLOIS	20 000
- Communauté de communes SOLOGNE DES RIVIERES	14 000
- Communauté de communes TERRITOIRES VENDOMOIS	9 000
- Ville de FOUGERES-SUR-BIEVRE	9 000
- Ville de VINEUIL	8 500
- Ville de SELLES-SUR-CHER	4 700
- Ville de FRETEVAL	4 700
- Ville de VENDOME	3 500
<b>TOTAL</b>	<b>73 400</b>

## **PARTENARIATS ET CONTRIBUTIONS FINANCIERES :**

<i>En Euros</i>	<b>2023-2024</b>	<b>2022-2023</b>
<b>Partenariats :</b>		
- CALIGARO	2 000	2 000
- MAGASINS U	8 000	8 000
- AGGLOPOLYS	15 000	15 000
- COCA COLA	3 500	3 000
- TRIANGLE ENERGIE	3 500	2 000
- CREDIT AGRICOLE	3 000	1 500
- SARC ASSAINISSEMENT		1 500
- ISF	1 500	1 500
- AQUALIA	1 000	1 500
- CULTURE COM	500	1 200
- SAMSIC		1 500
- SASTRE	160	
<b>Contributions financières :</b>		
- CDOS 41	250	250
- AMICALE DU TLC		10 000
<b>TOTAL PARTENARIATS ET CONTRIBUTIONS</b>	<b>38 410</b>	<b>48 950</b>

### **AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION**

<i>En Euros</i>	<b>2023-2024</b>	<b>2022-2023</b>
- Cotisations licences sportives	1 266	1 281
- Remboursements de frais des équipes	60 271	40 022
- Remboursements divers	117	50
<b>TOTAL</b>	<b>61 654</b>	<b>41 353</b>

### **PRODUITS EXCEPTIONNELS**

<i>En Euros</i>	<b>2023-2024</b>	<b>2022-2023</b>
- Quote-part des subventions d'investissement virée au résultat	1 421	1 421
<b>TOTAL</b>	<b>1 421</b>	<b>1 421</b>